



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Mardi 18 avril 2017 à 19 heures

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle ALIBERT, Marianne ARRIGO, Nathalie CHAUVET, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Damien MAURRAS, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Pierre CAZENOVE

Etaient absents excusés avec procuration :

Serge CUCULIERE donne procuration à Jésus VALTIERRA
Jeanne TABARIES donne procuration à Jacques ADGE
Paula SERRANO donne procuration à Danielle BOURDEAUX
Danièle NESPOULOUS donne procuration à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Jacques LLORCA, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Christian BEIGBEDER, Liliane MOUGIN

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h05.

- 1/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Nomination d'un membre titulaire et suppléant ;

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la nomination de Jacques ADGE – titulaire et Ghislain NATTA – suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) de la CABT

ADOpte A l'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : INTERCOMMUNALITE – Commission Intercommunale des Impôts Directs – Désignation d'un commissaire titulaire et suppléant

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de d'approuver la nomination de Jacques ADGE, titulaire, et Jean-Claude PAGNIER, suppléant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CABT.

ADOpte A l'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 : RESSOURCES HUMAINES – Personnel communal

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit d'approuver la création d'un poste d'attaché principal à temps complet et d'un poste d'attaché principal à temps non complet

ADOpte A LA MAJORITE (2 abstentions : CAZENOVE – NESPOULOUS)

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 19h30